

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2025

RENFORCEMENT DU SOUTIEN À L'UKRAINE - (N° 1001)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 55

présenté par

M. Lecoq, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,
Mme Lebon, M. Maillot, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot,
M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 56.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa présente un caractère d'escalade guerrière alors que nous soutenons le contraire.

De plus, les dépenses de l'Union européenne en matière de défense ont déjà excédé les critères de Maastricht, et il vient d'être décidé une nouvelle augmentation de budget. Suite à l'allocution du Président de la République française du 5 mars 2025 où il a indiqué que les budgets de la Défense seront augmentés sans augmenter l'imposition, alors ce budget sera pris sur d'autres budgets de l'État, or nous demandons une augmentation de différents budget comme la santé ou l'éducation depuis de nombreuses années.